



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION

07/03/2025

AFFICHEE LE :

07/03/2025

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE : 29

PRESENTS : 23

VOTANTS : 27

DATE D’AFFICHAGE DES DÉLIBÉRATIONS

24 mars 2025

L’an deux mil vingt cinq, le 19 mars, à 20h00

Le Conseil municipal de la ville de MONDEVILLE, dûment convoqué, s’est réuni dans la Salle du Conseil Municipal sous la présidence de Madame Hélène BURGAT, Maire.

PRESENTS : Hélène BURGAT, Josiane MALLET, Bertrand HAVARD, Axelle MORINEAU, Mickaël MARIE, Maryline LELEGARD-ESCOLIVET, Serge RICCI, Emmanuelle LEPETIT, Dominique MASSA, André VROMET, Claude REMUSON, Georgette BENOIST, Thierry TAVERNEY, Didier FLAUST, Gilles SEBIRE, Denis LE THOREL, Annick LECHANGEUR, Guillaume LEDEBT, Kévin LEBRET, Véronique VASTEL, Nicolas BOHERE, Corine RAYMONDE, Christian LOUIS

ABSENTES : Laurence FILOCHE-GARNIER, Chantal HENRY

PROCURATIONS : Fabienne KACZMAREK À Hélène BURGAT, Laetitia POTTIER-DESHAYES À Corine RAYMONDE, Joël JEANNE À Nicolas BOHERE, Sylvain GIRODON À Mickaël MARIE,

Monsieur Kévin LEBRET a été désigné comme secrétaire de séance et a accepté cette fonction.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS SCOLAIRES

DELIBERATION N° DELIB-2025-170

RAPPORTEE PAR : Madame Axelle MORINEAU

Comme chaque année, la Ville de Mondeville réaffirme le rôle important des différentes associations d'élèves et de parents d'élèves de la ville et leur assure son soutien dans les différentes actions qu'elles entreprennent en faveur des élèves. Il est néanmoins rappelé que le montant global des subventions qui leur sont versées est déterminé par le budget voté chaque année par le Conseil municipal.

Suite à leur demande, il est proposé de soutenir les actions de :

- la Maison Des Lycéens du Lycée Jules VERNE ;
- le Foyer socio-éducatif du collège Gisèle GUILLEMOT ;
- les Associations de Parents d'Elèves des écoles de Mondeville (Centre, Langevin et Tilleuls).

Associations	Soutien versé en 2024	Proposition 2025
Maison des Lycéens du lycée polyvalent Jules Verne	500 €	500 €
Foyer socio-éducatif du collège Gisèle GUILLEMOT	500 €	500 €
Association des parents d'élèves du PLATEAU	200 €	200 €
Association des parents d'élèves l'Ecole ensemble (centre)	500 €	500 €
Plein accord parents Instits (Langevin)	500 €	500 €
Montant Global	2 200,00 €	2 200,00 €

Les montants proposés tiennent compte de l'intérêt des demandes formulées par les associations (projets spécifiques ou non) et de leur situation financière.

Par conséquent,

Vu l'article L.1611-4 du Code des Collectivités territoriales,

Après consultation de la Commission Education, Enfance et Jeunesse le 3 mars 2025,

Le Conseil municipal de MONDEVILLE décide

- **D'APPROUVER** le versement des subventions proposées ci-dessus pour 2025 ;
- **D'AUTORISER** Madame la Maire ou son représentant à prendre tout acte se rapportant à la présente délibération.

	POUR	CONTRE	ABST.	NE PREND PAS PART AU VOTE
VOTE	27	0	0	0

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,

La Maire,
Hélène BURGAT

Le secrétaire de séance,
Kévin LEBRET